

Il roulait à 185 km/h pour une vitesse limitée à 110 km/h



Il roulait à 185 km/h pour une vitesse limitée à 110 km/h

Le 5 janvier a eu lieu une opération police route, de 15 h à 18 heures, sur la RN 124.

Sur la commune de Vic-Fezensac, hors agglomération, les militaires de la BMO de Nogaro ont contrôlé deux véhicules dont la vitesse relevée était de 136 km/h, la vitesse retenue est de 129 km/h pour une vitesse limitée à 80 km/h. Il s'agit d'un conducteur âgé de 19 ans, demeurant dans les Landes, au volant d'une Ford Mondéo (Titulaire PC probatoire) et d'un conducteur âgé de 54 ans, demeurant dans le Gers, au volant d'une Mercedes Type Classe Glc. Les permis de conduire des deux contrevenants ont été suspendus.

Sur la commune de Pujaudran, hors agglomération, les militaires de la BMO de l'Isle-Jourdain ont contrôlé le conducteur d'un véhicule Porsche Cayenne circulant vers Toulouse dont la vitesse relevée était de 185 km/h, la vitesse retenue est de 175 km/h pour une vitesse limitée à 110 km/h. Le conducteur âgé de 35 ans, domicilié dans la Haute-Garonne, a eu son permis de conduire suspendu.